

Marie-Odile NOZIERES-PETIT, François CASABIANCA.

marie-odile.nozieres-petit@inrae.fr

INRAE / France

Journée scientifique de l'agroécologie 2024

Atelier n°2, Session n°1

Les Indications Géographiques sont-elles un laboratoire pour la transition agroécologique ? Le cas des produits issus des productions françaises de petits ruminants.

Alors que les activités d'élevage apparaissent sous les feux de la rampe avec les changements globaux en cours, la transition agroécologique est perçue comme un moyen de promouvoir leur durabilité (Gliessman, 2016). En France (et ailleurs en Europe), une part importante de ces activités d'élevage a développé des démarches sous indications géographiques (IG). Les IG, considérées comme des outils de protection, d'entrée sur un marché par la segmentation, et de développement territorial (Cei et al., 2019), sont, plus récemment, mises en avant, par les institutions comme par les acteurs, dans leur capacité à contribuer à la durabilité (Vandecandelaere et al., 2021). En effet, la valorisation d'un " terroir " (Casabianca et al., 2011), en tant que " commun ", induit une impossibilité de délocalisation et un ancrage territorial fort (Millet et Casabianca, 2014). Par ailleurs, la gouvernance locale mise en place pour l'approvisionnement de ces biens alimentaires est perçue comme un outil essentiel de ce développement durable.

Cette contribution interroge la capacité des IG à être un laboratoire de la transition agroécologique. Plusieurs études de cas, portant sur des produits laitiers et carnés issus de petits ruminants français, sont mobilisées, telles que l'AOP Crottin de Chavignol et l'AOP Brousse du Rove, en production caprine laitière, l'AOP Roquefort en production ovine laitière, l'AOP Barèges Gavarnie et l'IGP Sisteron en viande ovine.

Dans les systèmes d'information géographique (SIG), deux points d'appui majeurs doivent être pris en compte pour favoriser la transition agroécologique. A certains égards, ils peuvent aussi constituer des obstacles à cette transition agroécologique. Le premier point d'appui est constitué par le cahier des charges, et en particulier la "méthode d'obtention du produit", qui précise les pratiques de production et de transformation qui font sens pour sa typicité. Ces cahiers des charges mettent en avant des critères en phase avec la transition agroécologique. Ils engagent surtout des productions extensives, basées sur la valorisation du matériel génétique local (Ligda et Casabianca, 2013). La plupart d'entre eux induisent une adéquation entre les besoins physiologiques du troupeau et les ressources existantes, notamment la pousse de l'herbe et le travail sur l'autonomie des exploitations (et donc le bouclage des cycles des nutriments). La saisonnalité et la mobilité peuvent représenter des enjeux majeurs pour ces systèmes de production basés sur la gestion spontanée des ressources et des paysages. Ainsi, les multiples dimensions de l'élevage, auxquelles s'adressent ces cahiers des charges, invitent les acteurs à une réflexion systémique à l'échelle des exploitations et à celle du territoire. Néanmoins, ce cadre normatif interroge la capacité des SIG à intégrer les innovations et la diversité des pratiques et des performances, qui pourraient être utiles pour engager une transition agroécologique de rupture.

Le deuxième point d'appui est l'organisation des filières en aval, autour des produits IG et des autres produits associés. Cela constitue un cadre d'action, parallèlement à la gouvernance de la filière.

l'approche sous IG, en considérant les modes de coordination, l'appui technique, les connaissances et les stratégies sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux, les outils de transformation et de logistique (Vidal et al., 2022). Si ces aspects sont des forces dans certains cas, ils peuvent être des faiblesses. On note notamment la concentration des opérateurs et la gestion par la grande distribution (Nozières-Petit et al., 2018), induisant une standardisation des produits et indirectement des exploitations, et la multiplicité des labels, utile pour les transactions mais délétère pour les consommateurs. Par ailleurs, les filières courtes et les marques collectives peuvent apparaître comme des outils utiles pour structurer les foodscapes territoriaux autour de SIG valorisant leur ancrage dans le local et pas seulement leur capacité à circuler en dehors de la zone de production.

En analysant ces deux points d'appui, nous mettons en évidence les forces et les faiblesses des systèmes SIG, en considérant les aspects intrinsèques et extrinsèques, pour être des laboratoires de la transition agroécologique.

Références bibliographiques (max. 10)

Casabianca F., Sylvander B., Noël Y., Béranger Cl., Coulon J.B., Roncin F., Flutet G. Et Giraud G. (2011). Terroir et typicité : Un enjeu de terminologie pour les indications géographiques. In " La mode du terroir et les produits alimentaires ". Cl. Defosse (Dir.) Les Indes Savantes. 101 - 117

Cei, L., Defrancesco, E., & Stefani, G. (2018). Des indications géographiques au développement rural : Un examen des effets économiques de la politique de l'Union européenne. *Sustainability*, 10(10), 3745.

Gliessman, S. (2016). Transformer les systèmes alimentaires avec l'agroécologie. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 40(3), 187-189.

Ligda Ch. et Casabianca F. (2013). Ajouter de la valeur aux races locales : défis, stratégies et facteurs clés. *Ressources génétiques animales*, FAO Vol 53, 107-116.

Millet, M., & Casabianca, F. (2014). L'ancrage territorial dans la filière française de la brebis laitière : Analyse historique de la construction de systèmes agroalimentaires localisés interdépendants. *Politica Agricola Internazionale-International Agricultural Policy*, 2014(1).

Nozières-Petit, M. O., Baritoux, V., Couzy, C., Dervillé, M., Perrot, C., Sans, P., & You, G. (2018). Transformations des filières françaises de produits carnés et laitiers : la place des éleveurs en question. *INRAE Productions Animales*, 31(1), 69-82.

Vandecandelaere, E., Samper, L. F., Rey, A., Daza, A., Mejía, P., Tartanac, F. et Vittori, M. (2021). La voie des indications géographiques vers la durabilité : Un cadre pour évaluer et contrôler les contributions des indications géographiques à la durabilité par le biais d'un processus participatif. *Sustainability*, 13(14), 75

Vidal, A., Lurette, A., Moulin, C.H., & Nozières-Petit, M.O. (2022). Reconception des systèmes de production vers la transition agro-écologique : la conversion biologique est-elle une voie favorable dans un système sociotechnique fort ? Le cas des éleveurs de lait de brebis dans le sud de la France. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 46(8), 1224-1248.35.